

Règlement de sélection – req174 - Coordinateur d'équipe technique

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. **La vérification de votre expérience se fait sur la base de vos réponses aux questions posées lors de votre inscription.** Répondez aux questions dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez, faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis

- Diplôme de **l'enseignement supérieur de type court** (formation de base d'un cycle, p.ex. : graduat, bachelier professionnalisant) de plein exercice ou de promotion sociale
- Diplôme de **candidat/bachelier de transition** délivré après un cycle d'au moins deux années d'études
- Certificats attestant la réussite des deux premières années d'études de l'Ecole royale militaire
- Diplôme de l'enseignement maritime de cycle supérieur ou de l'enseignement artistique ou technique supérieur du 3e, 2e ou 1er degré de plein exercice
- Diplôme de géomètre expert immobilier, de géomètre des mines ou diplôme d'ingénieur technicien.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - Vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - Vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français : En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous **inscrire en ligne**.

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2. Expérience exigée

Vous avez une expérience professionnelle pertinente d'**1 an** en **coordination d'équipe** au cours de laquelle vous avez réalisé au moins **3 des 6 tâches** suivantes :

- Gestion d'une équipe d'au moins 5 collaborateurs
- Coordination quotidienne des activités de l'équipe (répartition des tâches, suivi, etc.)
- Organisation et animation de réunions d'équipe
- Etablissement des procédures de travail
- Coaching des collaborateurs
- Gestion des entretiens de fonction et d'évaluation

1.3. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **28/09/2022 inclus**.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'My talent'. Nous procédons au screening du diplôme, que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, cherchez des alternatives et mettez en œuvre les solutions.
- Vous reconnaissez les qualités des collaborateurs, les stimulez à prendre des initiatives en leur donnant des responsabilités et en adaptant votre propre style de leadership.
- **Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.**
- Vous êtes capable de juger des situations de travail spécifique à la fonction de manager et vous réagissez de manière appropriée.

Les compétences en gras et la motivation sont considérées comme particulièrement importantes pour la fonction.

Elles ont donc une valeur plus importante dans le score final (x2).

2.2. Compétence technique

- Vous avez une bonne communication orale.

2.3. Atouts

- Etant amené à évoluer dans un environnement bilingue, la connaissance du néerlandais constitue un atout pour cette fonction.
- La fonction nécessitant des déplacements au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, la possession du permis de conduire B est un atout.

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1. Epreuve informatisée à distance

La compétence suivante sera mesurée à l'aide d'un test informatisé :

Vous êtes capable de juger des situations de travail spécifique à la fonction de manager et vous réagissez de manière appropriée.

Le test informatisé consiste en **un test orienté métier. Ce test est basé sur la fonction de Manager. En d'autres termes, à travers un test informatisé, nous examinons comment vous jugez des situations de travail spécifique à la fonction de manager et dans quelle mesure vous y réagissez de manière appropriée. Nous pourrions ainsi évaluer si votre comportement est en adéquation avec la fonction en question.**

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins la note globale C au test** sur l'échelle des notes suivante :

Score A (91 - 99) : très supérieur à la moyenne ou excellent

Score B (70 - 90) : supérieur à la moyenne ou bon

Score C (31 - 69) : moyen

Score D (10 - 30) : inférieur à la moyenne

Score E (1 - 9) : bien en dessous de la moyenne ou mauvais

Pour info:

- Une note comprise entre A et C indique un résultat supérieur à la moyenne, ce qui signifie que vous avez réussi l'épreuve. Une note D ou E indique un résultat inférieur à la moyenne, ce qui signifie que vous n'avez pas réussi l'épreuve.
- Les chiffres entre parenthèses indiquent les scores percentiles plus spécifiques.
- En fonction du nombre de candidats retenus, seuls les **12 candidats** les mieux classés sont invités à l'épreuve suivante. **Veillez noter que plusieurs personnes peuvent avoir la même note en lettre, mais qu'elles sont classées en fonction de leur score percentile plus spécifique et donc sélectionnées pour passer à l'étape de sélection suivante.**

Attention : compte tenu du nombre de postes à pourvoir, **seuls les 12 meilleurs candidats sont invités au test suivant.** En cas d'égalité de points, ce nombre peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Cette épreuve se déroulera **du 10 au 12 octobre 2022** (sous réserve de modification). Cette épreuve se déroulera distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au moins deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.2. Entretien oral en ligne

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique ' Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Le test orienté métier et les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent» seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins **50 points sur 100**.

L'**épreuve orale** se déroulera entre **le 25 et le 28 octobre 2022** (sous réserve de modification). Vous pouvez vous inscrire, via votre profil de votre compte "My talent". Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente.

Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent"

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- Les citoyens revêtus d'une nationalité autre que belge et non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont admissibles, dans les services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des personnes morales de droit public qui en dépendent, aux emplois civils qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques.
- Si vous posez votre candidature dans une langue autre que celle de votre diplôme, vous devez avoir l'Article 7
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.3. Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur la base des résultats obtenus à la partie « Entretien ». A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « Motivation » de l'entretien. Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 12 lauréats au maximum, valable 6 mois, sera établie. Cette liste peut être prolongée 2 fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse plaintes-klachten@talent.brussels

4. Données de contact Talent.brussels

Laura Van Belle – Assistante de sélection

E-mail : lvabelle@talent.brussels

Téléphone : 0490.67.27.22

Boulevard Emile Jacqmain 20

1000 Bruxelles

www.talent.brussels